



# Réunion Conseil Municipal

## Compte-rendu du 15 janvier 2021

Présents : Maurice Bettant, Aurélie Borel, Lionel Ravier, Pierre Cochonat, Céline Baudry, David Fernandez, Jean-Luc Pluot, Jonathan Vericel, Gaëlle Muttoni, Sandrine Scalise, Chantal Lemerre, Marc Cavagnis, Annick Sansoë et Stéphanie Gerbier.  
Katia Astier (secrétaire).

---

↻ Début de réunion à 18h30

M. le Maire nous fait lecture de l'ordre du jour.

Approbation du compte rendu du dernier conseil municipal (le 16 décembre 2020) : adopté à l'unanimité

### Ordre du jour

Secrétaire de séance : Stéphanie Gerbier, en direct via un vidéoprojecteur pour validation collective

#### Délibération pour une décision modificative budgétaire (en investissement)

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal qu'il est nécessaire de prendre une décision par rapport à une somme non budgétisée (chaudière de la mairie tombée en panne, devis de 2 139€50 TTC auquel s'ajoute le prix du thermostat pour un total de 2 500€ TTC).

→ Contre : 0                      Neutre : 0                      Pour : 14

#### Délibération pour le vote des restes à réaliser 2020

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal qu'il faut basculer les engagements 2020 restants sur le budget 2021 : broyeur pour le service technique, le prêt relais de 300 000€ de 2019, le solde de la facture Lagrange pour la chaudière de la nouvelle école.

→ Contre : 0                      Neutre : 0                      Pour : 14

#### Délibération pour la convention entre la commune et l'agence 01 pour le projet mairie

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal qu'il est nécessaire de prendre une décision par rapport à cette convention pour que l'Agence 01 fasse assistance à maîtrise d'ouvrage (études préalables pour définir le cout du projet mairie) de 3 375€ (HT). Ceci sera inscrit au budget 2021 en dépense d'investissement. Pas de vote

→ Reportée au prochain conseil municipal du 25 janvier 2021 à 18h30.

#### Délibération du temps de travail du poste supplémentaire en périscolaire

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal qu'il faut prendre une délibération pour le remplacement d'un agent (remplacement de poste à poste). Il faut donc créer un poste pour un maximum de 20h par semaine non annualisé et sur les périodes scolaires uniquement.

→ Contre : 0                      Neutre : 0                      Pour : 14

### Délibération pour le recrutement d'agents contractuels de remplacement, saisonniers en renfort

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal qu'il faut prendre une délibération pour l'autoriser à recruter, en cas de besoin, des agents contractuels pour des remplacements d'agents momentanément indisponibles et pour répondre aux nécessités de services à titre occasionnel ou saisonnier.

→ Contre : 0

Neutre : 0

Pour : 14

### Délibération pour la Commission Communale des Impôts Directs (CCID)

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal qu'il faut prendre une délibération pour nommer les 24 personnes composant la CCID.

→ Contre : 0

Neutre : 0

Pour : 14

### Délibération pour la création de commissions extra-municipales

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal qu'il faut prendre une délibération pour créer des commissions extra-municipales. Ce sont des instances consultatives diverses permettant d'associer des administrés à la préparation des décisions prises par le Conseil Municipal. Elles n'ont aucun pouvoir de décision : commission des finances, du personnel, urbanisme, eaux et assainissement.

→ Contre : 0

Neutre : 0

Pour : 14

## **Questions diverses**

### Association Bugey Avenir et Citoyen

Cette association demande si elle peut organiser une réunion d'information pour les personnes refusant la pose du compteur Linky.

### Radar pédagogique

Echange pour l'installation de nouveaux radars pédagogiques aux entrées du village.

↳ L'ordre du jour étant épuisé, la réunion est close à 20h20.

---

⇒ **Prochain conseil municipal, le lundi 25 janvier 2021 à 18h30.**